

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

VENTS

Clarinete / Clarinete basse	Olivier Faure
Flûte traversière	Béatrix Grandgeorge
Flûte à bec	Cécile Huneau
Saxophone / Saxophone jazz	Arnaud Aperce
Trombone / Trombone jazz	Jacques Erard
Trompette	Didier Ganne
Tuba	Jacques Erard

CORDES

Guitare classique	Jean-François Gondrand
Guitare basse	Claude Frachet
Guitare électrique	Claude Frachet
Harpe	Saori Kikuchi
Violon	Valérie Crouillère
Violoncelle	Carole Lalière

CLAVIERS

Piano	Guillaume Adam	Bénédicte Baudoin
Piano / Piano jazz	François Grosborne	

PERCUSSION

Batterie	Jean-Luc Dayan
----------	----------------

CHANT

Chant classique	Caroline Musson
Chant variété / Chant jazz	Arnaud Aperce

FM

Formation musicale	Jacques Erard	Caroline Musson
Formation musicale jazz	Jacques Erard	
Formation musicale MAO	Jacques Erard	
Improvisation	François Grosborne	
Jardin musical	Sophie Ducarne	
Musique Assistée par Ordinateur	Jacques Erard	

MUSIQUE D'ENSEMBLE

Atelier jazz	Claude Frachet	
Arcy Swing Big Band	François Grosborne	
Chorale d'enfants	Jacques Erard	
Ensemble de clarinettes basses	Olivier Faure	
Ensemble de flûtes à bec	Cécile Huneau	
Ensemble de cuivres	Didier Ganne	
Ensemble de trombones	Jacques Erard	
Fanfare de rue	Didier Ganne	
Musique de chambre	Guillaume Adam	Bénédicte Baudoin
Orchestre classique	Olivier Faure	

DIRECTION

Directeur	François Grosborne
-----------	--------------------



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ADMISSIONS

Les inscriptions auront lieu :

- Le samedi 10 septembre 2011 lors du forum des associations pour les classes d'initiations et de jardin musical.
- Le samedi 17 septembre 2011 au centre culturel pour les autres classes, de 9h à 16h pour les anciens élèves et de 16h à 18h30 pour les nouveaux.

Les formations débuteront le lundi 19 septembre pour se terminer la dernière semaine de juin. Les activités suivent le calendrier des congés scolaires.

TARIFS (annuels)

RÉSIDENTS VERSAILLES GRAND PARC :

- Droit d'inscription incluant la pratique de certaines musiques d'ensemble (Big Band, fanfare de rue et orchestre classique) : 11 €
- Cotisation variable en fonction des activités choisies : de 120 € à 560 €

RÉSIDENTS EXTÉRIEURS :

- Droit d'inscription incluant la pratique de certaines musiques d'ensemble (Big Band, fanfare de rue et orchestre classique) : 11 €
- Cotisation variable en fonction des activités choisies : de 150 € à 760 €

Echelonnement des paiements possible jusqu'à dix échéances. Chèques Vacances acceptés.

Ecole de Musique de Bois d'Arcy

Centre culturel - rue Baragué
78390 Bois d'Arcy
01 30 58 13 44
09 52 91 13 44 (avec répondeur)
edmba@free.fr
edmba.free.fr
www.boisdarcy.fr
www.versaillesgrandparc.fr

ADRESSE POSTALE :

Ecole de Musique de Bois d'Arcy
Association Jeunesse Arcisienne
Mairie de Bois d'Arcy
Rue Paul Vaillant Couturier
78390 Bois d'Arcy

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC :

Du mardi au vendredi :
de 16h30 à 18h30

Édition 2011 - 2012 • Photos droits réservés
Conception : Stratégies Durables
Réalisation : Versailles Grand Parc



VersaillesGrandParc

les guides de la communauté d'agglomération de VersaillesGrandParc

Bailly • Bièvres • Bois d'Arcy • Buc • Fontenay-le-Fleury • Jouy-en-Josas • Les Loges-en-Josas •
Noisy-le-Roi • Rennemoulin • Rocquencourt • Saint-Cyr-l'Ecole • Toussus-le-Noble • Versailles • Viroflay



ÉCOLE DE MUSIQUE de Bois d'Arcy

2011 - 2012

www.versaillesgrandparc.fr

→ ENSEIGNEMENTS



→ PROGRAMMATION



→ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Culture

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BOIS D'ARCY



L'École de Musique de Bois d'Arcy, a fêté ses 35 ans en 2009. Trente-cinq ans qui lui ont permis de se développer dans deux directions parallèles et complémentaires : la rigueur... et le plaisir !

Plaisir ...

... de maîtriser un instrument, une technique, une science (via la « formation musicale ») ; plaisir de jouer en public (les auditions, le concert annuel, la remise des diplômes mais également les nombreuses manifestations auxquelles les orchestres de l'École de Musique participent, à Bois d'Arcy même comme à l'extérieur) ; plaisir enfin de jouer avec d'autres (musique de chambre, petites formations de jazz, orchestre classique, orchestre d'harmonie, big band...).

Rigueur ...

... de l'apprentissage, auprès de musiciens professionnels désireux de transmettre leur passion pour la musique et leur savoir à des amateurs, voire à de futurs professionnels ; rigueur des méthodes, à l'opposé de toute démagogie, privilégiant l'effort et le travail tout en respectant le rythme de chacun ; rigueur de la formation musicale (solfège) - indispensable complément de la pratique instrumentale - enseignée de la manière la moins fastidieuse possible sans pour autant en simplifier le contenu.

Dans un souci constant d'offrir à ses élèves le plus vaste choix possible d'activités, l'École de Musique a ouvert en 2003 un atelier de musique assistée par ordinateur, formidable vecteur d'apprentissage de la composition et de l'arrangement et outil d'appoint très efficace pour le solfège.

L'école propose également des cours de préparation à l'option musique du Baccalauréat destinés aux lycéens de terminale.

CURSUS ET ÉVALUATIONS

JARDIN MUSICAL

Le Jardin musical propose aux jeunes enfants de 4 et 5 ans une découverte ludique des rythmes, des instruments et des formes à travers l'écoute, les jeux et le chant.

INITIATION

L'initiation ou « présolfège » s'adresse aux enfants de 6 ans et leur permet d'aborder les bases de la pratique musicale, de la théorie et du langage, afin de les préparer à aborder l'année suivante le cursus de formation musicale.

FORMATION MUSICALE

A partir de 7 ans, les élèves peuvent choisir la pratique d'un instrument et entrent dans leur première année de formation musicale. Afin de garantir l'homogénéité des classes, des évaluations sont pratiquées en janvier et juin, de Débutant 1 à Moyen 2 (Fin de cycle 2).

EVALUATIONS

Repères et non sanctions, les examens d'instruments annuels, qui suivent le cursus de la FFEM (Fédération Française de l'Enseignement Musical), permettent aux élèves à la fois d'évaluer leur progression et de bénéficier des conseils et des remarques de jurys extérieurs. L'échec, même répété, à ces examens, n'induit aucune autre conséquence que le maintien de l'élève dans le même niveau.

Ces contrôles sont pratiqués au sein de l'École de Musique en premier cycle, pour les évaluations intermédiaires et dans le cadre d'examens centralisés départementaux pour les fins de 2^{ème} et 3^{ème} cycles.

PRATIQUES COLLECTIVES

LE BIG BAND « ARCY SWING »

Le grand orchestre de jazz de l'École de Musique accueille une quinzaine de musiciens pour interpréter un répertoire allant du swing au be-bop, composé d'arrangements traditionnels ou originaux, ainsi qu'un vaste choix de musiques de films et de thèmes de jazz chantés par des solistes ou par la chorale d'enfants.

L'ORCHESTRE

L'orchestre propose un répertoire de musique classique, de variétés ou de musiques de films, sur des arrangements originaux élaborés en fonction des instruments représentés et du niveau des musiciens.

LA FANFARE DE RUE

La fanfare accompagne aussi bien les événements festifs de la ville, avec des pièces de jazz, de variété ou d'harmonie traditionnelle que les cérémonies officielles.

LES ENSEMBLES

Ils réunissent les élèves d'une ou plusieurs classes (trombones, cuivres, flûtes à bec, guitares, clarinettes, clarinettes basses...) et sont également sollicités pour animer la vie culturelle de Bois d'Arcy et participer aux concerts de l'École de Musique.

LA MUSIQUE DE CHAMBRE ET LES ATELIERS JAZZ

Du duo au quatuor, ces petites formations d'élèves des 2^{ème} et 3^{ème} cycles travaillent en alternance tout au long de l'année sous le regard attentif des professeurs chargés de cette discipline et sont invitées à présenter leur travail en public au cours d'auditions ou de concerts.

Les orchestres de l'École de Musique sont régulièrement sollicités par la municipalité pour animer les événements culturels et les cérémonies.

